



L'appel à projets 2023 de la *Fondation John BOST* pour la recherche est ouvert !

Objectif : Accompagner des projets de recherche associant des cliniciens et des chercheurs.

Les projets de recherche proposés doivent permettre d'améliorer le soin et les conditions de vie des personnes en situation de handicap accueillies par la Fondation John BOST : polyhandicap, autisme avec ou sans comorbidité associée et autres conditions neuro-développementales, psychoses chroniques complexes.

Axes :

- Troubles psycho-sensoriels
- Communication
- Vieillesse
- Epilepsies associées à un handicap

CADRE GÉNÉRAL DE L'APPEL À PROJET :

L'objectif est d'accompagner des projets de recherche clinique associant des cliniciens et des chercheurs. La durée du projet peut varier entre un et cinq ans selon le type de programme proposé.

Il appartiendra à l'équipe de recherche d'étudier et de proposer une éventuelle participation des équipes de professionnels et des personnes accompagnées par la Fondation John BOST à leur projet. Ce point sera discuté lors de l'audition des porteurs de projets qui auront été sélectionnés par le Comité sur dossier. Tous les projets de recherche répondant aux critères de l'appel d'offre seront présentés en réunion de Comité de suivi pour évaluation et sélection.



À QUI S'ADRESSE L'APPEL À PROJET ?

Les demandes peuvent être soumises par des chercheurs et/ou cliniciens de différentes disciplines, dont :

- ✓ Psychologie, Sciences cognitives
- ✓ Sciences du langage
- ✓ Sciences de l'éducation
- ✓ Sciences humaines et sociales
- ✓ Neurosciences
- ✓ Pédiopsychiatrie, psychiatrie, neurologie
- ✓ Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TICE)

Sélection des projets

1. La lettre d'intention permet une première sélection par les membres du Comité.
2. Suite à cette sélection, les porteurs.euses de projet ayant reçu une réponse positive doivent envoyer un dossier complet.
3. Le Comité étudie les dossiers, délibère et décide lesquels seront auditionnés.
4. Le.la chercheur.euse dont le projet est sélectionné est invité.e à venir le présenter devant les membres du Comité.
5. Si le Comité émet un avis favorable à l'issue de cette présentation, la réponse lui est donnée sous 48h et le projet est proposé au Conseil d'administration de la Fondation pour validation définitive.

COMMENT DÉPOSER UN PROJET ?

- Mise en ligne de l'Appel à Projet 2023 : 16 octobre 2023
- Clôture de la réception des **lettres d'intention** : 8 décembre 2023
- Clôture de la réception des dossiers : 9 février 2024
- Audition des porteurs de projets : **MARDI 26 MARS 2024 à Paris**



1ère étape avant le 8 décembre 2023 :

Envoyez votre lettre d'intention **en français**, qui permettra de nous assurer que votre projet correspond aux axes de recherche définis par le Comité. Cette lettre d'intention, de **3 pages maximum**, doit comporter une présentation de la méthodologie et des résultats attendus. Vous devez recevoir un accusé de réception de votre lettre d'intention.

ATTENTION : Respectez impérativement le format demandé.

Si votre projet est retenu, vous recevrez, par mail, un dossier à remplir.

2ème étape : Envoi des dossiers uniquement par mail avant le 9 février 2024 à : lydia.millot@johnbost.fr

MODALITÉS

Un chercheur ne peut déposer qu'une seule demande dans le cadre du même appel à projets.

Les accompagnements accordés par la Fondation Individualisée John BOST pour la Recherche pourront être annuels ou pluriannuels. Ils peuvent être destinés au financement de chercheurs doctorants et post-doctorants.

Un.e chercheur.euse ne peut déposer qu'une seule demande à la fois. Le soutien financier accordé par la Fondation Individualisée John BOST pour la Recherche peut être annuel ou pluriannuel. Il peut être destiné au financement de doctorant.e et/ou post-doctorant.e. Dans ce cas, le Comité l'auditionnera dans un second temps, sauf si il.elle est présent.te le jour de la présentation du projet devant le Comité.

Contact : lydia.millot@johnbost.fr